Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8270745
Centre d'intérêt: 930

Québec (Province) Conseil supérieur de l'éducation. Comité catholique.

L'éducation sexuelle dans les milieux scolaires catholiques du Québec / le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. -- Québec : Ministère de l'éducation, Service général des communications, 1976.
44 p. : ill. ; 28 cm.

Code: 50-2015.

Cote Dewey: 612.6'007/03e Cote LC: HQ/57.6/.C38

Descripteur(s): *Education sexuelle *Programme d'enseignement *Ecole catholique *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

L'école est appelée à jou[illegible]rôle de plus en plus considérable dans le domaine de l'éducation sexuelle des jeunes. Il revenait au comité catholique de préciser ses positions sur le sujet. En effet, l'éducation sexuelle s'intègre à la formation globale de la personnalité et comporte des incidences morales et religieuses qui ne peuvent être éludées. Aussi le Comité catholique, par le présent document, entreprend-il de faire connaître ses grandes orientations quant à la question de l'éducation sexuelle à l'école.

Les orientations du Comité sur la question sont exposées en dix chapitres: 1. La sexualité humaine; 2. Conception de l'éducation sexuelle; 3. Un besoin et un droit pour le jeune; 4. La responsabilité de la famille; 5. La responsabilité de l'école; 6. Les orientations et le contenu des programmes scolaires; 7. La référence aux valeurs morales et religieuses; 8. Une éducation implicite et explicite; 9. A qui confier l'éducation sexuelle?; 10. Les relais de l'éducation sexuelle.

Reconnaissant à l'école une responsabilité directe en matière d'éducation sexuelle, le Comité estime qu'elle doit donner aux jeunes l'occasion de ressaisir, d'une manière systématique et dans un contexte plus large que celui des familles, les données essentielles de leur développement sexuel et affectif. Le programme d'enseignement aura à préciser les connaissances à assimiler, les capacités à acquérir, les attitudes à développer, les valeurs à reconnaître et à poursuivre, la forme d'insertion sociale à réaliser, cela en accord avec la vision chrétienne de l'homme et de la sexualité propre à l'école catholique.

Type de document: d
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270745

L'ÉDUCATION SEXUELLE DANS LES MILIEUX SCOLAIRES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

LE COMITÉ CATHOLIQUE
DU CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

QUÉBEC, JANVIER 1976

Publié par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation
Québec, 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éléments de catalogage avant publication

Québec (Province) Conseil supérieur de l'éducation. Comité catholique.

L'éducation sexuelle dans les milieux scolaires catholiques du Québec / Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. — Québec: Service général des communications, Ministère de l'éducation,

1. Éducation sexuelle — Québec (Province). I. Titre.
E3S9M5

Dépôt légal: 4e trimestre 19 76
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

En réponse à un besoin	5
La sexualité humaine	7
Conception de l'éducation sexuelle	11
Un besoin et un droit pour le jeune	15
La responsabilité de la famille	19
La responsabilité de l'école	23
Les orientations et le contenu des programmes scolaires	27
La référence aux valeurs morales et religieuses	31
Une éducation implicite et explicite	35
À qui confier l'éducation sexuelle?	39
Les relais de l'éducation sexuelle	43

AVANT-PROPOS

EN RÉPONSE À UN BESOIN

On demande de plus en plus à l'école de jouer un rôle dans le domaine de l'éducation sexuelle des jeunes. C'est là un besoin maintes fois exprimé, une urgence ressentie par de nombreux éducateurs, parents et responsables sociaux. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont surgi en vue de répondre à ce besoin: cours d'éducation sexuelle, préparation de programmes, production d'instruments didactiques écrits et audio-visuels.

L'école se trouve ainsi appelée à exercer une responsabilité nouvelle dans un champ d'éducation qui demeure complexe. L'éducation sexuelle touche à la fois à la biologie, à la psychologie, à la médecine, à la morale et à la religion. Convient-il d'aborder ce sujet à l'école? À qui faut-il confier cette éducation qui concerne au premier chef les parents, mais qui intéresse aussi tous les éducateurs scolaires, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé, les sexologues? Quel sera le contenu de l'éducation sexuelle scolaire? Comment sera-t-elle dispensée aux enfants et aux adolescents? Autant de questions qui peuvent donner facilement prise à la controverse. Autant de questions sur lesquelles il faut faire la lumière et qui appellent une collaboration franche de la part de tous les agents d'éducation.

Pour sa part, le Comité catholique est conscient qu'il ne lui revient pas de préciser seul les orientations à donner à l'éducation sexuelle scolaire. Mais il a néanmoins une contribution spécifique à apporter. D'une part, l'éducation sexuelle s'intègre à la formation globale de la personnalité et comporte des incidences morales et religieuses qui ne peuvent être éludées. D'autre part, comme la législation scolaire lui confie le pouvoir d'approuver, du point de vue moral et religieux, les instruments pédagogiques utilisés dans les écoles catholiques, le Comité est appelé à se prononcer sur les programmes d'études et sur le matériel didactique proposés pour l'éducation sexuelle scolaire. En s'acquittant de cette tâche, il entend contribuer à l'implantation d'une éducation sexuelle de qualité.

Dans le présent document, le Comité catholique expose la pensée qui le guide dans l'accomplissement de son mandat sur le sujet de l'éducation sexuelle. Cette publication veut répondre à une attente de beaucoup de parents et d'éducateurs, qui désirent connaître les orientations que prend l'éducation sexuelle à l'école et qui ont droit à cette information. Elle veut également favoriser la concertation parmi ceux qui travaillent, aux divers échelons du système scolaire, à implanter une éducation sexuelle véritablement éducative et humaine

Paul Tremblay

Paul Tremblay, président

Le Comité catholique
du Conseil supérieur de l'Éducation

1

LA SEXUALITÉ HUMAINE

La sexualité humaine a une signification très large. Englobant la réalité génitale, elle imprègne toute la personne. Elle est à la fois instinct, plaisir, relation, engagement. Elle trouve son plein sens lorsque ces divers aspects s'unifient dans une personnalité capable de tendresse et d'amour. Elle suppose en fait un long apprentissage.

1.1 Un sens englobant

La sexualité constitue une dimension fondamentale de la condition humaine. Elle marque toute la personne. La sexualité détermine une manière, masculine ou féminine, d'être-au-monde et de vivre. On est femme ou on est homme, et cette caractéristique marque chaque personne à longueur de jour, à longueur de vie. L'être humain est *sexué* dans tout ce qu'il est. C'est pourquoi le mot sexualité doit prendre ce sens élargi et englobant: il désigne l'ensemble des traits biologiques, psychologiques, culturels et moraux qui forgent en chaque personne son identité d'homme ou de femme et lui donnent un visage, masculin ou féminin.

1.2 Sexualité et génitalité

On devine immédiatement que la sexualité humaine ne se réduit pas à la génitalité. Il y a un lien entre les deux réalités, mais non identité. Dans le langage courant, on ne fait pas toujours cette différence et l'on met souvent sur le même pied: sexualité, sexe, génitalité. C'est une confusion à dissiper dès le départ. La sexualité se distingue de la génitalité, comme le tout se distingue d'une de ses parties. On voit tout naturellement la génitalité ou le sexe comme une partie importante de la sexualité; par contre les dimensions non génitales de la sexualité sont souvent moins connues et facilement oubliées. Le terme sexualité englobe la réalité génitale mais la déborde: il s'applique à toute la personne en tant que celle-ci est *sexuée* et marquée physiquement et effectivement par le fait d'être homme ou d'être femme. Le terme génitalité désigne ce qui a trait aux organes génitaux, à la rencontre sexuelle, à la fonction de reproduction. La vie génitale est une expression, une manifestation de la sexualité, mais elle ne la résume pas.

1.3 Fonction et sens de la sexualité

Puisqu'il est question ici de sexualité humaine, il importe de distinguer également entre la *fonction* et le *sens* de la sexualité. Dans le cas de l'animal, la sexualité n'a d'autre fonction que de servir l'espèce. Chez l'homme, la sexualité garde la même fonction biologique mais cette fonction peut revêtir un sens spécifiquement humain. C'est en effet le propre de l'homme de pouvoir donner un sens aux choses. L'animal pousse un cri; l'homme, lui, peut faire d'un cri une parole, porteuse d'un sens et d'une pensée. Ainsi peut-il donner un sens à sa sexualité, en cherchant à la rendre porteuse d'un amour et expres-

sive d'un appel à une relation interpersonnelle, à une vie de couple ou encore à une activité humaine ou spirituelle plus vaste.

1.4
Instinct et culture

L'homme ressent en lui un ensemble complexe de besoins, qui s'expriment par des forces ou pulsions, que nous appelons aussi instincts. Au besoin de vivre et de se développer comme individu correspond l'instinct d'agressivité; au besoin d'exister et de se maintenir comme espèce correspond l'instinct de reproduction. Ces besoins fondamentaux sont déjà présents et agissants de manière inconsciente dans les années obscures de la petite enfance. Tout au long de sa croissance, chaque individu doit parvenir, par une longue et difficile évolution, à reconnaître et à orienter ces pulsions d'une manière consciente et autonome. C'est ainsi qu'il y a une éducation à faire des pulsions sexuelles, éducation qui consiste à surmonter peu à peu les ambiguïtés premières, notamment la tendance à l'égocentrisme, et à donner progressivement un sens aux forces instinctives. Dans cet effort d'éducation, chacun doit composer aussi avec les forces culturelles ambiantes, c'est-à-dire avec les modèles et les interdits que propose ou dicte le milieu culturel. Ce passage à une sexualité consciente et autonome suppose un long apprentissage: on naît mâle ou femelle, mais on doit devenir un homme, une femme. Notons que cet apprentissage ne vise ni à dompter ni à réprimer les pulsions et désirs sexuels comme s'ils étaient des intrus gênants et sauvages. Loin d'être une entreprise de refoulement ou de répression, il consiste plutôt en un effort de conscientisation et d'humanisation des pulsions sexuelles.

1.5
Désir et plaisir

L'instinct sexuel se manifeste aussi comme un besoin d'aimer, sous la double forme du désir et du plaisir. Comme le montrent les psychologues, le désir et la sensation de plaisir jouent dès l'enfance un rôle important dans la découverte du corps et dans la constitution de la personnalité. Le plaisir constitue en effet un élément structurant, que la maturation affective apprend à relier à la capacité d'aimer. C'est d'ailleurs à la synthèse harmonieuse de ces deux composantes, plaisir et amour, que l'éducation sexuelle cherche à conduire. Mais cette synthèse, répétons-le, n'est pas donnée d'avance: elle est le fruit d'une longue histoire, d'une lente maturation.

1.6
Relation et engagement

La sexualité n'est pas le simple voisinage de deux corps sexués, mâle et femelle, qui se découvrent différents ou complémentaires. Elle relie et engage des personnes, avec leur histoire et leur devenir. Elle est ce rapport dans lequel chacun se découvre lui-même en découvrant les autres. La sexualité révèle que la condition humaine est binaire: elle est cette possibilité de relation et d'engagement envers un être à la fois semblable par une commune appartenance à l'humanité, et différent par son appartenance à l'autre sexe. Elle constitue un signe évident que l'être humain est relationnel, à la fois fait-pour-l'autre et fait-par-l'autre.

1.7
Devenir capable d'aimer

La sexualité humaine est donc tout à la fois instinct, désir, plaisir, relation, engagement. Tout au long du processus de maturation sexuelle, ces divers éléments s'intégreront dans une personnalité devenant capable de tendresse et d'amour. Bien sûr, il arrive que la sexualité se vive sous le mode de l'égoïsme

ou de l'exploitation. Mais la sexualité pleinement humaine se définit en vérité comme une *force de rencontre*, qui appelle et trouve son accomplissement dans la tendresse et dans l'amour

2

CONCEPTION DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

L'éducation sexuelle dépasse la simple information biologique ou anatomique; elle s'intéresse à tout ce qui favorise l'apprentissage de l'«être-homme» et de l'«être-femme». Elle consiste fondamentalement dans l'intégration de la dimension sexuelle dans le vécu des personnes.

2.1 Une conception globale

Le sens plénier donné à la sexualité humaine entraine une conception globale de l'éducation sexuelle. Celle-ci se conçoit en effet comme un effort d'éducation visant l'épanouissement de la personnalité en tant qu'elle est sexuée. C'est dire que l'éducation sexuelle comprend tout ce qui contribue à l'expression et à l'épanouissement de l'*être-homme* chez le garçon et de l'*être-femme* chez la fille. Cette définition illustre bien que l'éducation sexuelle doit s'intéresser à la personne dans sa totalité: son corps, son affectivité, ses relations avec autrui, son sens de la responsabilité, son devenir humain. Par conséquent, il est clair que l'éducation sexuelle ne saurait se limiter à de l'information sur les organes génitaux et les comportements sexuels.

2.2 Une part indispensable d'information

Il faut dire cependant que l'éducation sexuelle contient une part indispensable d'informations et de connaissances à transmettre ou à acquérir. Informations d'ordre physiologique et descriptif sur les appareils génitaux, la rencontre des sexes, le processus de fécondation, la croissance du fœtus, l'accouchement, la croissance psycho-sexuelle, etc. Informations sur la psychologie masculine et féminine, le développement de la personnalité, les relations amoureuses, le sens de l'affection et du plaisir. Informations sur les questions sociales et morales que posent les jeunes dans leur recherche des valeurs en ce domaine de la sexualité. Une bonne information, venant à propos, constitue un élément essentiel pour comprendre et maîtriser les manifestations de la sexualité.

2.3 Un souci essentiel de formation

Considérée isolément, l'information sexuelle demeure cependant insuffisante. L'éducation sexuelle, comme l'expression l'indique, se doit de poursuivre des objectifs proprement éducatifs. C'est dire qu'elle doit chercher explicitement à soutenir et à aider le jeune dans la découverte et l'affirmation de son identité sexuée, dans l'apprentissage de sa masculinité ou de sa féminité, dans la croissance de son autonomie et de sa capacité de relation avec les autres, dans sa recherche des valeurs susceptibles d'orienter ses choix et ses comportements. On voit l'ampleur de cette visée: elle déborde largement l'objectif restreint de l'information sexuelle.

2.4
Une approche éducative

L'éducation sexuelle s'inscrit ainsi dans un projet d'éducation globale de la personnalité. Elle ne peut se concevoir de manière isolée. D'ailleurs, elle ne concerne qu'un aspect, important mais non exclusif, du développement de la personne. C'est pourquoi il convient d'aborder l'éducation sexuelle sous cet angle de l'éducation et de la croissance des jeunes, et non pas à partir des *problèmes sexuels* ou des appréhensions des adultes concernant la sexualité. Pour la même raison, l'éducation sexuelle scolaire, comme il sera précisé plus loin, ne se conçoit vraiment qu'intégrée à la formation humaine du jeune et accordée aux fins que poursuit l'école.

2.5
Éducation sexuelle et sexologie

Les réalités de la vie sexuelle font aujourd'hui l'objet de recherches scientifiques. Ainsi, la physiologie, la psychologie, la biologie et la sociologie contribuent singulièrement à l'intelligence des phénomènes sexuels. Largement tributaire de ces sciences humaines, une nouvelle discipline est apparue ces dernières années: la sexologie. Cette discipline étudie surtout les traits biologiques, psychologiques et socio-culturels de la sexualité humaine; elle veut notamment décrire le processus ou les étapes du développement psycho-sexuel. La sexologie poursuit un objectif de nature scientifique et, de ce fait, se distingue nettement de l'éducation sexuelle qui, elle, vise un objectif proprement éducatif, c'est-à-dire l'intégration de la sexualité humaine. Bien entendu, l'éducation sexuelle fera appel aux données des sciences humaines, mais ce sera toujours pour mettre ces données au service de sa visée éducative et en tenant compte du fait que les jeunes n'ont pas à devenir des spécialistes en biologie ou en psychologie sexuelle mais à devenir davantage eux-mêmes.

3

UN BESOIN ET UN DROIT POUR LE JEUNE

Aux divers stades de sa croissance — enfance, adolescence, grande adolescence — le jeune a besoin d'une éducation sexuelle pour l'aider à saisir ce qui se passe en lui et à prendre en charge son histoire. Il a droit à cette éducation, qui constitue un élément important d'une éducation humaine intégrale.

3.1
Un droit et une nécessité

Avant même de préciser de qui elle relève, il convient d'affirmer que l'éducation sexuelle répond à un besoin et à un droit du jeune. L'éducation ne serait pas intégrale si elle n'incluait la dimension sexuelle. La sexualité constitue en effet une dimension importante de l'être humain et elle ne peut être laissée pour compte. On ne peut fermer les yeux sur cette réalité. L'enfant, l'adolescent, le jeune adulte ressentent d'abord en eux-mêmes la présence et l'éclosion des forces et dynamismes sexuels. De plus, ils subissent quotidiennement l'influence, positive ou négative, des moyens de communication, des gens du voisinage, des amis, de la rue, des parents eux-mêmes. D'un point de vue éducatif, il est important d'aider les jeunes à faire la lumière sur cet aspect du développement de leur personnalité. La responsabilité des éducateurs, quels qu'ils soient, se trouve ici engagée.

3.2
Pour une prise en charge de son histoire

La psychologie a décrit les stades par lesquels le jeune doit passer pour parvenir à ce que l'on pourrait appeler la maturité sexuelle. Phase initiale de la première enfance, où le tout jeune enfant, en même temps qu'il fait auprès de sa mère et de son père l'expérience fondamentale d'être aimé et de se sentir en confiance, commence aussi à exprimer inconsciemment sa vie instinctuelle. Phase de l'enfance, marquée par la curiosité d'apprendre et une sorte de stabilité psycho-sexuelle (période de latence). Phase de l'adolescence, où se produit une poussée majeure dans l'affirmation du moi et dans l'éclosion de la génitalité. Enfin phase d'intégration et d'engagement au moment de la jeunesse, alors que le jeune adulte procède à des choix décisifs et devient capable d'un projet amoureux et fécond. Cette simple énumération des stades majeurs du processus de maturation humaine souligne comment la sexualité se trouve intimement liée au développement de la personne. C'est pourquoi l'éducation qui vise le plein épanouissement du jeune doit forcément tenir compte de cette dimension sexuée de sa croissance. Ce serait une grave lacune de l'ignorer, comme ce serait aussi une erreur d'en faire une préoccupation prépondérante ou quasi exclusive. L'éducation sexuelle est nécessaire pour aider le jeune à saisir le sens des transformations qui s'opèrent en lui et à prendre en charge son propre développement.

3.4
Un droit reconnu

C'est à chacun des stades mentionnés que le jeune a besoin d'une éducation sexuelle appropriée. La sexualité ne fait pas irruption dans la vie au jour J de la puberté, elle chemine et se développe tout au long de l'enfance et de l'adolescence. De même, l'éducation sexuelle ne commence pas avec *la crise de l'adolescence*, elle débute au berceau, parce que c'est là que commence la vie relationnelle, et elle doit se poursuivre au cours de l'enfance et de l'adolescence. Notons, au passage, que les étapes de la croissance psycho-sexuelle tracent déjà une ligne claire d'intervention pour les éducateurs: elles indiquent les temps opportuns, les intérêts majeurs des jeunes et aussi les personnes les plus aptes à les aider à telle ou telle période de leur évolution.

3.3
À tous les stades de la croissance

Le droit de l'enfant à l'éducation sexuelle s'inscrit fondamentalement dans le droit à l'éducation, reconnu dans la Charte universelle des droits de l'homme et dans la Déclaration des droits de l'enfant[1]. Il se trouve implicitement mentionné dans un document pastoral que publiait, en 1969, un comité spécial sur la famille rattaché à la Conférence des évêques du Canada. L'éducation sexuelle et familiale, note ce document, est *nécessaire aux enfants à travers les étapes de leur développement jusqu'à l'adolescence et aux jeunes gens qui ont à faire les choix décisifs de leur vie d'adultes*[2]. Un document de même nature, publié par les évêques de France, va dans le même sens: *Il faut aider les enfants et les jeunes gens — en tenant compte des progrès des sciences psychologique, pédagogique et didactique — à développer harmonieusement leurs aptitudes physiques, morales, intellectuelles, à acquérir graduellement un sens plus aigu de leur responsabilité, tant dans l'effort soutenu pour mener droit leur vie personnelle que dans la poursuite de la vraie liberté, en surmontant à force de courage et de générosité tous les obstacles. Qu'ils reçoivent une éducation sexuelle positive, prudente, qui progressera au fur et à mesure qu'ils grandiront*[3].

---

1 *Déclaration universelle des droits de l'homme*, par l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 10 décembre 1948, et *Déclaration des droits de l'enfant*, le 20 novembre 1959.

2 *Perspectives en vue de l'éducation familiale et sexuelle*, par le Comité spécial sur la famille, Conférence catholique canadienne, novembre 1969.

3 *Réflexions de la Commission épiscopale française de la famille sur l'éducation sexuelle*, Documentation catholique, no 1645, 1974, 25.

4

LA RESPONSABILITÉ DE LA FAMILLE

L'éducation sexuelle relève en premier lieu des parents. Ceux-ci ont un rôle primordial et irremplaçable à jouer dans le développement sexuel et affectif du jeune.

4.1

En donnant la vie à un enfant, les parents assument la responsabilité de le mettre au monde pleinement, c'est-à-dire de l'aider à développer tous ses dynamismes et à parvenir à la maturité. Assurer l'éducation sexuelle de leur enfant, c'est donc pour les parents avant tout un devoir, une responsabilité. C'est aussi un droit.

4.2
Rôle déterminant de la famille

L'importance de la famille, le rôle primordial de la mère et du père dans la croissance psychologique et sexuelle de l'enfant sont connus. Il existe de nombreux ouvrages à ce sujet. Une affirmation fondamentale s'en dégage: la famille exerce une influence décisive et profonde dans l'établissement de l'identité personnelle de l'enfant, dans son devenir psycho-sexuel et dans l'appropriation qu'il fait des valeurs ambiantes.

4.3
Une influence diffuse

Cette influence s'exerce de manière diffuse et comme par osmose, tout au long de la croissance du jeune. Dès sa naissance, l'enfant baigne dans un climat familial qui le marque plus ou moins fortement. Il reçoit de ses parents une certaine image de la sexualité. Leurs attitudes fondamentales, leur accord ou leur désaccord, leur entente ou leur dispute dans le partage des tâches et des rôles familiaux, leur harmonie ou leurs tensions sexuelles, leur accueil ou leur rejet tacite des enfants constituent autant de facteurs qui marquent l'enfant. Même si la famille gardait le silence le plus complet sur les réalités sexuelles, l'enfant en tirerait quand même une image durable de ce qu'est un homme, de ce qu'est une femme, de ce qu'est un couple heureux ou malheureux.

4.4
Une influence diversifiée

L'influence de la famille est permanente, mais elle varie selon les âges de croissance du jeune. Durant les premières années de la vie, elle s'avère absolument fondamentale et presqu'exclusive. Le petit enfant s'identifie alors totalement aux figures parentales ou à leur substitut. C'est en elles et à travers elles qu'il apprend son identité de garçon ou de fille, qu'il fait ses premières expériences de confiance, d'autonomie, d'amour, de tendresse. À mesure qu'il grandit, le jeune élargit son univers: aux visages familiers de sa mère, de son père, de ses frères et soeurs, s'ajoutent les visages des amis, des compagnons

de classe, la figure du professeur, du moniteur, d'autres parents. Ces nouveaux contacts influencent l'enfant dans son développement: il commence à établir des comparaisons, il perçoit d'autres manières d'être-homme ou d'être-femme. C'est l'amorce d'un processus de différenciation. Mais d'emblée, à cet âge, la famille demeure le lieu privilégié de l'apprentissage de la sexualité et le premier témoin des valeurs en ce domaine.

4.5

À l'âge de l'adolescence, la famille connaît comme une éclipse. Tout se passe comme si l'adolescent, après avoir reçu de ses parents le témoignage de certaines valeurs et expérimenté un certain style de vie, éprouvait le besoin de vérifier au dehors ce bagage reçu et de puiser à des nouvelles sources l'inspiration de son devenir. La famille apparaît comme l'œuf qu'il fait craquer et dont il essaie de sortir. Mais elle n'en demeure pas moins, malgré les apparences, une instance capitale qui peut jouer profondément sur sa tâche d'unification intérieure. La famille reste ce hâvre indispensable où le jeune s'attend à trouver l'affection, la tendresse et la sécurité si nécessaires à sa turbulente et multiple recherche. C'est dans la famille, en somme, qu'il peut se reposer et se rassurer dans les lourds combats qu'il mène pour trouver son identité à travers tant d'appels contradictoires. Il a besoin de ce pied-à-terre affectif puisque c'est là qu'il puise la certitude qu'il est fondamentalement aimé et accepté comme il est. L'adolescent a d'autant plus besoin de retrouver chez ses parents cet amour inconditionnel qu'il est appelé à se détacher d'eux pour entrer en relation profonde avec d'autres, rupture profonde qui constitue une condition essentielle à son ouverture à l'autre. C'est à l'égard de leurs adolescents que les parents sont appelés à la gratuité affective la plus authentique et sans doute la plus déconcertante.

4.6
Les situations familiales difficiles

Cela dit, il ne saurait être question de tracer un portrait idéalisé de la famille. D'une part, il est évident que les styles de vie familiale se diversifient de plus en plus et que les comportements et les rôles à l'intérieur de chaque foyer varient considérablement. D'autre part, personne n'ignore que la famille est loin d'être toujours ce hâvre de paix évoqué plus haut. En réalité, bien des parents se sentent mal à l'aise face à cette question de l'éducation sexuelle de leurs jeunes. Certains, en raison de blocages et de problèmes personnels, n'osent pas aborder ce sujet avec leurs enfants. D'autres, à cause de circonstances familiales particulières — expérience conjugale difficile, séparation, foyer mono-parental —, se montrent plutôt anxieux face à leurs responsabilités. Il va sans dire que dans ces foyers le vécu quotidien a plus de poids que toute parole sur la sexualité. Mais il faut aussi savoir tirer parti de ces situations difficiles et chercher comment les intégrer positivement dans l'éducation des jeunes à la sexualité. De toute manière, avant de vouloir remédier à ces difficultés en lorgnant tout de suite du côté de l'école, il faudrait trouver les moyens d'appuyer et de soutenir les parents dans leur tâche irremplaçable d'éducateurs à la sexualité. Il conviendrait d'inscrire cette préoccupation dans le travail d'animation et d'éducation permanente auprès des parents afin que ceux-ci soient mieux en mesure d'assumer pleinement leur rôle en ce domaine.

5

LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE

L'école a une responsabilité directe en matière d'éducation sexuelle. Elle n'est pas seulement chargée de suppléer à des carences ou à une absence d'éducation sexuelle dans le milieu familial. Comme elle constitue pour l'enfant et l'adolescent un lieu important d'expérience et d'apprentissage des relations humaines, elle a un rôle propre à jouer: c'est de donner aux jeunes l'occasion de ressaisir, d'une manière systématique et dans un contexte plus large que celui des familles, les données essentielles de leur développement sexuel et affectif.

5.1 Une présence indéniable à reconnaître

L'intervention de l'école en matière d'éducation sexuelle soulève souvent des questions, des appréhensions, parfois même de l'hostilité. Il est par conséquent indispensable d'établir clairement les motifs qui justifient cette intervention. Mais avant d'avancer tout argument, il faut prendre conscience d'un fait indéniable. Qu'on le veuille ou non, la sexualité est présente à l'école et, de tout temps, les éducateurs ont été obligés de compter plus ou moins avec elle. Elle n'est pas une réalité qu'on peut à volonté faire entrer dans l'école ou laisser à la porte. Bien avant qu'on décide de l'opportunité d'une éducation sexuelle explicite, la sexualité est déjà dans l'école et on ne peut ignorer sa présence.

5.2

Que l'école soit mixte ou non, la sexualité est déjà présente dans les relations qui s'établissent entre les jeunes dans les classes, dans les couloirs, dans les salles de jeux et de détente. Elle est présente dans les relations des enseignants avec leurs élèves, et l'on sait combien l'éducateur peut devenir pour le jeune un pôle important d'identification affective. Elle est présente dans le contenu de certaines matières au programme: les sciences naturelles, la littérature, l'histoire, les soins de la santé. Elle est présente au plan de l'organisation scolaire elle-même: dans les rapports qui existent entre le personnel de direction, les enseignants et les élèves, dans le type d'activité pédagogique que privilégie l'école, dans les valeurs qui sous-tendent la vie scolaire et influencent le devenir affectif et sexuel des jeunes. Si la sexualité est ainsi déjà présente, on voit difficilement comment une école qui se veut éducatrice ne se sentirait pas directement concernée. Plutôt que de laisser jouer au hasard ces diverses influences de la vie scolaire, il paraît bien préférable de les canaliser et de les aménager en fonction d'un objectif éducatif véritable.

5.3 Responsabilité directe de l'école

Par delà cette présence implicite de la sexualité à l'école, il convient d'affirmer la responsabilité directe de l'institution scolaire en matière d'éducation sexuelle. Cette responsabilité découle d'un triple argument: 1) l'école a une contribution spécifique à apporter dans la croissance psycho-sexuelle des jeunes; 2) la dimension sexuelle et affective fait partie du projet éducatif scolaire; 3) il y a des carences familiales à combler.

5.4

1. Un apport spécifique à la croissance des jeunes

La responsabilité de l'école découle premièrement des besoins qu'éprouvent les jeunes de recevoir une éducation sexuelle adaptée à leur croissance. Cette éducation trouve ses fondements dans la famille, avons-nous dit. Mais elle appelle aussi un élargissement de l'expérience vécue au foyer et un dépassement de l'univers familial. Les études psychologiques montrent comment le jeune, dans sa marche vers la conquête de son identité, sent le besoin de déborder le cadre familial, de prendre une certaine distance par rapport à ses parents, de se confronter à d'autres modèles et à d'autres témoins. Ainsi en est-il dans son évolution vers l'autonomie et la responsabilité au plan sexuel. Il est normal qu'il cherche à élargir le cadre de ses informations et de ses références. Il est d'ailleurs inévitable, et au fond nécessaire, que le jeune entre en contact avec d'autres informateurs et d'autres témoins.

5.5

Or l'école fournit précisément au jeune ce cadre élargi. Il s'y retrouve en effet dans un milieu plus vaste que sa famille et il y fait de nombreuses rencontres et des expériences neuves qui le marquent profondément. Il paraît dès lors normal que l'école lui procure l'occasion de revoir, dans un contexte différent de celui de son foyer, les principales données de son évolution et de sa croissance, en particulier au plan affectif et sexuel. L'école peut notamment lui apporter une information systématique et scientifique sur la réalité sexuelle, l'inviter à un franc dialogue avec ses éducateurs et à une saine confrontation avec les camarades de son âge, lui permettre une réflexion prolongée sur les valeurs et les enjeux de son développement sexuel et affectif. En ce domaine, l'école ne fait pas nécessairement mieux que les parents, mais elle fait *autrement*, c'est-à-dire à sa manière propre, d'une façon organisée et suivie, en s'appuyant sur les expériences scolaires et en s'aidant d'instruments pédagogiques appropriés. Par cet apport spécifique, l'école prolonge, complète et renouvelle d'une certaine façon l'action éducative des parents. Cet apport demeure valable, voire indispensable, même lorsque la famille joue pleinement son rôle.

5.6

2. Une dimension inhérente au projet scolaire

La responsabilité directe de l'école en matière d'éducation sexuelle découle en second lieu de son projet éducatif global. Puisqu'elle vise le développement intégral du jeune dans toutes les dimensions de sa vie, l'école ne peut pas se désintéresser de la dimension sexuée et relationnelle de l'être humain. Elle doit tenir compte explicitement de cet apprentissage de la sexualité, qui est particulièrement exigeant, complexe, difficile à évaluer, mais néanmoins essentiel pour la vie. Dans une école axée sur le simple savoir, l'éducation sexuelle pourrait être considérée comme superflue; elle ne saurait l'être dans une école qui veut faire accéder les jeunes au *savoir-vivre* et au *savoir-être*.

5.7

3. Un rôle de suppléance

L'intervention directe de l'école dans le champ de l'éducation sexuelle se justifie enfin à titre de suppléance. Sans vouloir exagérer les déficiences des parents, il demeure qu'un certain nombre d'entre eux ne veulent pas ou ne peuvent pas exercer adéquatement leurs responsabilités en matière d'éducation sexuelle de leurs enfants. Ils n'ont pas le temps, ils ne savent pas comment, ils manquent souvent de cette assurance intérieure nécessaire pour aborder sereinement la question avec

les jeunes. L'école se voit ainsi appelée à combler une première formation insuffisante ou inexistante. C'est une suppléance nécessaire. Il y va du droit et de l'avenir de l'enfant. Mais ajoutons la précision suivante: lorsqu'elle accepte de jouer ce rôle de suppléance ou encore lorsqu'elle décide d'exercer sa responsabilité directe en ce domaine, l'école ne dépossède nullement les parents de leurs prérogatives, elle n'usurpe pas leur rôle propre. L'intervention scolaire dans le champ de l'éducation sexuelle ne dispensera jamais les parents d'une tâche qui leur incombe de droit au premier chef.

6

LES ORIENTATIONS ET LE CONTENU DES PROGRAMMES SCOLAIRES

La visée fondamentale de l'éducation sexuelle consiste dans l'intégration de la sexualité au fur et à mesure de la croissance du jeune. C'est le rôle des programmes scolaires de traduire cette visée en objectifs précis et de prévoir les contenus et les moyens adaptés aux divers âges. En fonction de l'apprentissage que le jeune aura à accomplir, les programmes doivent notamment préciser cinq éléments essentiels: les connaissances à assimiler, les capacités à acquérir, les attitudes à développer, les valeurs à reconnaître et à poursuivre, la forme d'insertion sociale à réaliser.

6.1

Quelles seront les orientations de l'éducation sexuelle scolaire? Quels seront les objectifs et le contenu des programmes? La réponse à ces questions peut varier beaucoup: tout dépend du sens que l'on donne à la sexualité et aussi de la conception que l'on se fait de l'éducation, de la personne humaine, de son épanouissement, de sa responsabilité morale. Il est donc capital de préciser dans quel sens l'éducation sexuelle s'oriente et quelles sont les options qui la sous-tendent. Autrement, cette éducation risque de demeurer entourée de beaucoup d'ambiguïtés et de se révéler mal accordée aux fins que poursuit l'école reconnue comme catholique. Déjà, nous avons précisé l'ampleur du concept de sexualité humaine et nous avons indiqué que l'éducation sexuelle doit être reliée à la croissance et à la formation de toute la personne. Il faut faire un pas de plus et chercher à établir quelques points de repère permettant d'évaluer les orientations et le contenu des programmes projetés ou proposés.

6.2
La visée fondamentale

La visée fondamentale de l'éducation sexuelle scolaire peut s'énoncer ainsi: *aider le jeune à intégrer sa sexualité,* c'est-à-dire à comprendre et à développer son identité de fille ou de garçon et à devenir capable d'ouverture à autrui, de relations d'amitié ou d'amour qui soient gratifiantes et fécondes. Bref, à devenir une femme, un homme. Remarquons que cette visée n'est pas différente de celle poursuivie par les parents dans leur effort éducatif au foyer; cependant, dans la poursuite de cette fin commune, l'école va déployer son génie et ses moyens propres.

6.3
Ojectifs généraux

La visée fondamentale doit se traduire dans des objectifs généraux permettant de suivre et de soutenir le jeune au cours de son évolution vers la maturité sexuelle. C'est ainsi que grâce à l'éducation sexuelle le jeune devrait devenir progressivement:

- capable de se reconnaître et de s'accepter comme fille ou comme garçon, différent de l'autre sexe mais heureux d'être ce qu'il est et désireux de l'être pleinement;

• capable de comprendre ce qui se passe en lui et d'intégrer, au rythme même du développement de sa réflexion et de sa pensée, les questions et les expériences qui surgissent au cours des stades successifs de sa croissance sexuelle;

• capable d'orienter les expressions génitales et affectives qui montent en lui et de les unifier autour des valeurs de plus en plus clairement perçues et poursuivies;

• capable enfin d'aimer, au sens très riche de ce verbe, avec tout ce qu'il implique en fait de capacité créatrice, d'épanouissement et d'engagement.

6.4 En plus de déterminer les objectifs à poursuivre, les programmes scolaires d'éducation sexuelle doivent préciser avec clarté le contenu qu'il convient de proposer aux divers âges. Ces précisions concernant le contenu sont nécessaires à la fois pour bien orienter les éducateurs scolaires et pour satisfaire les parents qui veulent savoir *ce qu'on dira aux enfants et à quel âge on le leur dira*. D'ores et déjà, il doit être clair que le contenu d'un programme ne saurait se limiter à une liste sèche de sujets à traiter et de notions à expliquer ou à transmettre. Dans la perspective d'une éducation à la sexualité humaine, qui est ici la nôtre, c'est à un vaste apprentissage que le jeune doit être convié. Cet apprentissage doit comprendre et prévoir:
• les connaissances à assimiler,
• les capacités à acquérir,
• les attitudes à développer,
• les valeurs à reconnaître et à poursuivre,
• la forme d'insertion sociale à réaliser.
Ce sont là les cinq éléments qui composent le contenu essentiel de l'éducation sexuelle scolaire, *ce que l'école dira en fait* aux jeunes. Pour se révéler satisfaisants, les programmes doivent apporter des précisions suffisantes sur chacun de ces éléments.

6.5
1. Les connaissances à assimiler

Nous l'avons dit, l'éducation sexuelle exige une bonne information de base sur les réalités de la vie génitale et sexuelle. C'est pourquoi tout programme doit prévoir un certain nombre de notions, descriptions et explications à dispenser de manière progressive et en lien avec le développement du jeune. Cette information doit être claire, simple, précise. Elle devrait s'insérer tout normalement dans une démarche éducative.

6.6
2. Les capacités à acquérir

L'éducation sexuelle doit permettre au jeune d'acquérir certaines aptitudes, certaines habiletés susceptibles de faciliter sa maturation sexuelle et affective. Mentionnons, par exemple: la capacité de parler des phénomènes sexuels dans un vocabulaire exact, sans vulgarité et sans fausse gêne; la capacité de reconnaître les manifestations de la sexualité, avec les besoins, les désirs et les peurs qu'elle suscite; l'attention et la sensibilité au langage des sentiments et de l'affectivité. D'une manière générale les programmes devraient établir des liens avec l'ensemble de la vie scolaire et notamment avec les activités de créativité, d'expression corporelle et d'éducation physique où le jeune apprend à "habiter son corps" et à devenir capable de gestes et de comportements signifiants.

6.7
3. Les attitudes à développer

Dans leur développement psycho-sexuel, les jeunes éprouvent des inquiétudes et des malaises qui souvent les paralysent. L'attitude première à développer est celle de vivre rassuré, confiant, en bonne entente avec son corps, désireux d'en arriver à une identité bien campée. Dès lors, le jeune peut découvrir dans la sexualité un ressort important pour la construction de sa personnalité et pour ses relations avec autrui. Du même coup, d'autres attitudes lui apparaîtront possibles et désirables: la volonté de développer ses qualités féminines ou masculines (par delà les images stéréotypées de l'homme et de la femme), la recherche d'une auto-discipline, l'intérêt et l'ouverture dans les relations interpersonnelles, le désir d'apprendre la délicatesse, la tendresse et de parvenir à une sexualité et à une génitalité imprégnées d'amour.

6.8
4. Les valeurs à reconnaître et à poursuivre

L'éducation sexuelle scolaire doit tenir compte du double fait suivant: les jeunes sont en recherche de valeurs et cette recherche influe grandement sur l'intégration de leur sexualité. À leurs yeux, la sexualité n'est pas une réalité neutre ni froidement objective; loin de là, elle suscite en eux des interrogations et des craintes nombreuses. Le jeune s'inquiète tout d'abord de sa valeur à lui, en tant que garçon ou fille. Il s'interroge sur le sens de ses conduites et de celles des autres, sur les valeurs impliquées dans les divers comportements sexuels et dans les débats publics sur le divorce, l'amour libre, etc. Ceci est particulièrement vrai de l'adolescent, qui se trouve à l'âge du choix des valeurs et de la recherche d'authenticité. L'éducation sexuelle scolaire ne peut donc pas se dérouler comme un exercice clinique où l'on démonterait la psychologie et la physiologie humaines. Elle doit aider le jeune à intégrer des valeurs. C'est dire qu'elle doit lui apprendre à saisir les enjeux moraux, à devenir conscient des valeurs qu'il poursuit ou désire poursuivre, à faire des liens avec ses options morales et religieuses.

6.9
5. La forme d'insertion sociale à réaliser

La vie sociale actuelle pèse lourd sur la sexualité. Par les images et les modèles qu'elle projette. Par les informations en tous sens qu'elle diffuse. Par le sensationnalisme et la brutalité qu'elle étale. Par la permissivité morale qu'elle tolère. Les enfants et les adolescents ne sont évidemment pas à l'abri de ces influences. L'éducation sexuelle scolaire ne peut pas ignorer ce contexte ni camouffler la réalité, sous peine de conduire à une bien éphémère intégration de la sexualité dans la vie des jeunes. C'est pourquoi elle doit leur apprendre à réagir de manière critique face à ces diverses influences, à détecter les modes et les conditionnements, à évaluer et comparer les points de vue, à sentir les valeurs affirmées et les valeurs absentes.

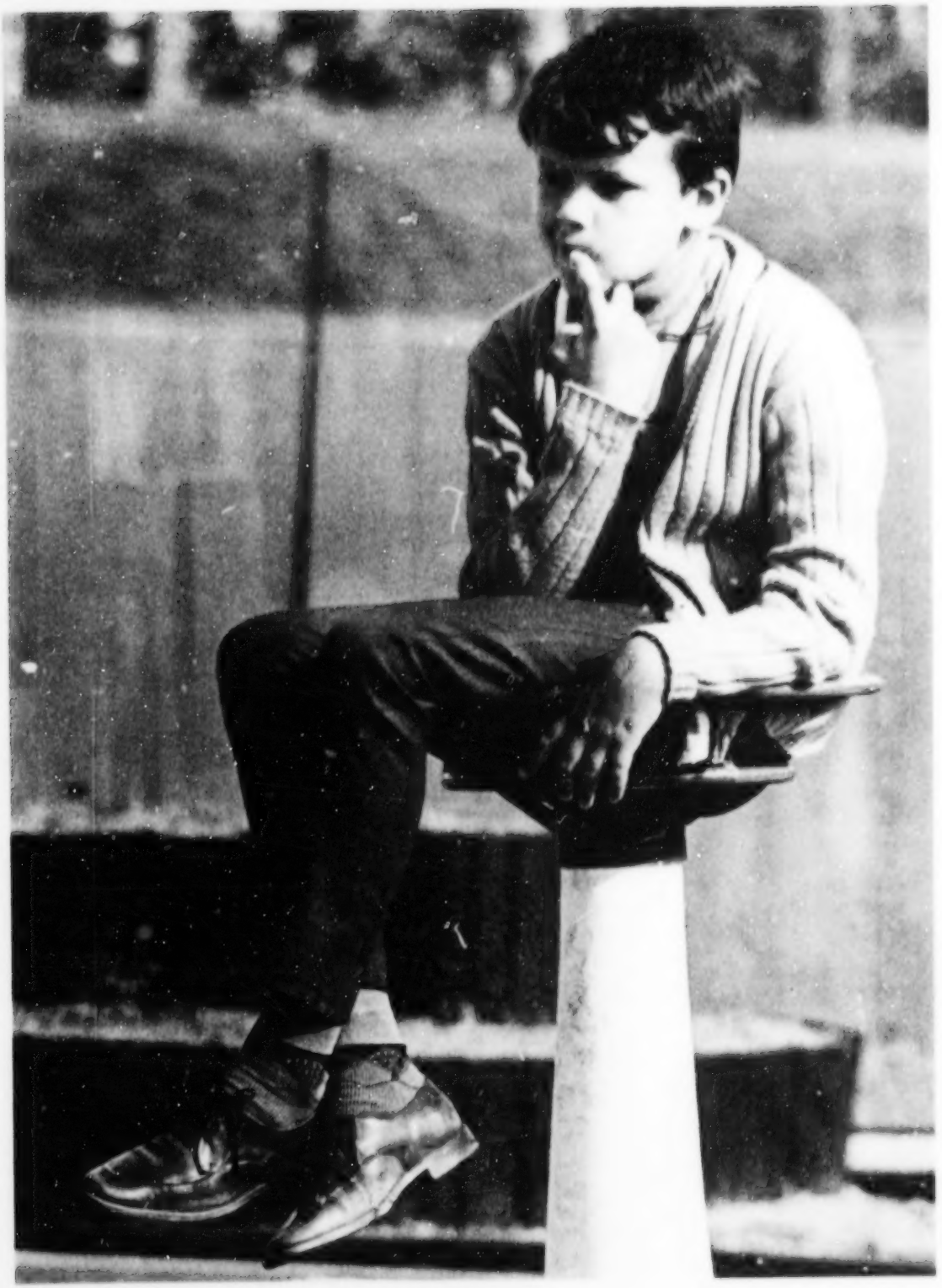

7

LA RÉFÉRENCE AUX VALEURS MORALES ET RELIGIE'JSES

L'éducation sexuelle comporte des aspects moraux et religieux dont il faut tenir explicitement compte. Dispensée dans une école catholique, cette éducation doit se révéler en accord avec la vision chrétienne de l'homme et de la sexualité. La morale et la foi chrétienne apportent d'ailleurs une lumière et un sens qui éclairent les jeunes dans leurs choix et dans leur recherche d'identité et de valeurs.

7.1

Comme la maturation sexuelle constitue avant tout un long apprentissage humain et psychologique, il est normal que l'éducation sexuelle fasse largement appel aux sciences de l'homme pour aider les jeunes à élucider ce qui se passe en eux. Mais il faut bien reconnaître que la croissance sexuelle et affective soulève également des interrogations d'ordre moral et religieux. La sexualité demeure fondamentalement une réalité mystérieuse et pour ainsi dire insaisissable. Pour *voir plus loin*, pour éclairer davantage cette réalité, il convient de faire appel à d'autres sources, notamment à la morale et à la religion. C'est en effet le propre de la réflexion morale de diriger l'effort vers un agir plus humain. Et c'est aussi le propre de la foi chrétienne de proposer un second regard sur les réalités humaines en projetant sur elles la lumière de la Révélation. Ce double éclairage, d'ailleurs convergent, de la science, d'une part, et de la morale et de la foi, d'autre part, peut faciliter grandement l'effort des jeunes en vue de devenir pleinement femme, pleinement homme.

7.2
Craintes diverses

Il est vrai que certains redoutent par-dessus tout l'influence de la morale et de la religion dans ce domaine de la sexualité, n'y voyant qu'une source possible de contrainte et de répression. A l'opposé, plusieurs parents nourrissent des craintes au sujet de l'éducation sexuelle scolaire précisément en raison de ses prolongements moraux et religieux: ils ont peur que l'école ne sape les principes moraux et religieux qu'ils veulent inculquer à leurs enfants et ne les conduise finalement à la licence. Qu'elles viennent d'un côté ou de l'autre, ces craintes soulignent le besoin de bien clarifier la question de la référence aux valeurs morales et religieuses en éducation sexuelle.

7.3
Attention nécessaire aux valeurs

L'éducation sexuelle ne saurait taire ou ignorer la référence à des valeurs. Rappelons-nous en effet la visée poursuivie: conduire les jeunes à une prise en charge de leur sexualité, à des choix et à des conduites responsables. Or, pour devenir capable de ces choix et comportements responsables, le jeune a besoin de se donner des points de repère, des références: ce sont les valeurs. L'éducation sexuelle ne peut pas se désintéresser de cette nécessaire clarification des valeurs et les programmes ne sauraient demeurer muets à ce sujet.

7.4
La conception chrétienne de l'homme

À quelles valeurs faut-il se référer? Dans la réponse à cette question, le caractère confessionnel de l'école doit entrer en ligne de compte. C'est ainsi que, dans l'école reconnue comme catholique, la référence aux valeurs chrétiennes ne saurait laisser de doute. Comme le précise le Règlement du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, l'école reconnue comme catholique accepte la conception chrétienne de l'homme et de l'univers "comme principe d'inspiration et comme norme de son action éducative" (cf. préambule, paragraphe 3). L'éducation sexuelle dispensée dans cette école doit donc, comme tous les autres enseignements, s'harmoniser avec la vision chrétienne de la sexualité. Cela ne signifie nullement que l'éducation sexuelle doive se transformer en enseignement religieux ou en une forme d'endoctrinement moral. L'autonomie et la spécificité de cet enseignement sur la sexualité doivent être affirmées et respectées. Cependant, dans son inspiration et au plan des valeurs, l'éducation sexuelle doit être accordée à la vision chrétienne de la sexualité et respectueuse des orientations que trace la communauté ecclésiale.

7.5
Vision chrétienne de la sexualité

Pour clarifier davantage cette référence que nous venons d'indiquer, esquissons ici à grands traits ce que signifie cette expression "conception chrétienne de la sexualité". Vue à la lumière de la Révélation, la sexualité apparaît d'abord comme une réalité inscrite dans l'ordre même de la création telle que voulue par Dieu. L'ordre naturel, l'ordre originel est un ordre nuptial: "Homme et femme, Dieu les créa" dit la Bible. C'est là, à l'origine, que s'enracine pour le croyant le respect de la vie, de toute vie, donnée ou à donner. C'est là que la force des rencontres et la recherche de promotion réciproque entre l'homme et la femme prennent leur source. Pour le chrétien, cet ordre premier résonne toujours comme un appel à un triple dépassement, qui constitue autant de manières de refléter en lui le mystère de la vie divine: appel à la communion, à la fidélité et à la fécondité.

7.6
Appel à la communion

La sexualité est un appel inscrit dans la chair qui incite à la communion. L'homme est fait pour la communion. Sa sexualité en est un signe évident. Elle lui redit qu'il est appelé à vivre et à croître dans son rapport avec les autres, avec un autre, dans la réciprocité et la mutualité. Cette affirmation n'a rien de banal: elle va à l'encontre de courants culturels qui proclament que l'homme est voué à la solitude et que la communication entre les humains est un leurre. La vision chrétienne de la sexualité affirme au contraire: l'homme est fondamentalement un être-de-communion parce que créé à l'image d'un Dieu qui est Amour et Relations. En conséquence, la sexualité ne se vit pas égoïstement, comme une recherche de soi ou comme une exploitation des autres ou de l'autre. Elle est une force qui fait aspirer à une rencontre authentique entre les personnes.

7.7
Appel à la fidélité

La sexualité est aussi, pour le croyant, un appel à une fidélité créatrice. Fidélité à soi-même d'abord, qui s'exprime par un désir radical de vivre pleinement sa condition d'homme ou de femme et qui est rendue possible grâce à la fidélité témoignée par d'autres: un père et une mère, un époux ou une épouse, un ami. Fidélité envers les autres en retour, qui pousse à un

engagement sans limite à favoriser leur croissance jusque dans un projet d'amitié ou d'amour défiant les écueils du temps. Dans un monde où l'on risque de s'habituer aux promesses brisées et aux fidélités rompues, la vision chrétienne de la sexualité redit que la fidélité est meilleure au coeur que l'inconstance, at que l'on peut prendre le risque de la fidélité, parce que le Dieu révélé en Jésus-Christ est fidèle et aimant: il soutient le monde et la vie.

7.8
Appel à la fécondité

La sexualité est enfin un appel à une fécondité multiforme. Puissance dynamique, elle stimule le développement de l'individu et la promotion mutuelle des personnes. Force de génération, elle pousse l'amour à se multiplier et elle donne le goût d'engendrer la vie: c'est pourquoi l'enfant entre dans ur projet sexuel global, témoin de la fécondité spécifique au couple. Force de créativité, la sexualité conduit aussi à une fécondité sociale et spirituelle au profit de la famille humaine. La vision chrétienne de la sexualité ne prône ni la répression ni l'anarchie sexuelles, qui sont toutes deux stériles. Elle est un appel à vivre pleinement les forces sexuelles dans le sens d'un amour authentique. Pour le chrétien, répondre à cet appel, c'est prolonger l'acte créateur de Dieu et s'engager, à la suite du témoignage de Jésus, dans une vie féconde.

7.9
Un mystère

À la suite . ɔ ce bref rappel du sens chrétien de la sexualité, il convient de revenir sur une affirmation faite au départ: la sexualité est une réalité mystérieuse et elle le sera toujours. Les sciences humaines et l'éducation sexuelle n'arriveront jamais à dire le dernier mot sur elle, en dépit de tant d'illusions et de simplismes répétés: *quand les jeunes sauront, ils connaîtront une sexualité sereine et sans trouble, du moment qu'on fera de l'éducation sexuelle à l'école, il n'y aura plus de problèmes*, etc. S'il est vrai que l'information et l'éducation sexuelles peuvent singulièrement diminuer et dédramatiser les problèmes, il reste que la sexualité est autre chose qu'un problème à régler. Elle est un mystère qui plonge ses racines dans l'être même et qui ouvre sur des appels infinis. Les éducateurs avertis le sentent, les parents surtout le savent: il ne sera jamais facile de faire l'éducation d'une réalité qui reste un mystère.

8

UNE ÉDUCATION IMPLICITE ET EXPLICITE

Il existe une éducation sexuelle implicite qui filtre à travers toute la vie scolaire et qu'il faut chercher à valoriser en tout premier lieu. À cette éducation implicite, il convient d'ajouter un enseignement explicite intégré à un programme plus vaste de formation humaine.

8.1
Importance de l'éducation implicite

L'éducation sexuelle jaillit d'abord de l'organisation même de l'école et du climat relationnel qui y prévaut. Ces dimensions de la vie scolaire parlent un langage implicite qui est très fort: elles peuvent servir ou desservir, appuyer ou contredire les objectifs visés par l'éducation sexuelle. Par exemple, le style pédagogique de l'école peut porter le jeune soit à la prise en charge de soi et à l'autonomie, soit au pur conformisme et à la compétition individuelle. De même, la mixité scolaire peut être vécue comme une simple rivalité, co-existence ou promiscuité entre garçons et filles; mais elle peut aussi devenir un véritable facteur éducatif, habituant les jeunes à l'estime réciproque et à la découverte de l'autre, par delà les stéréotypes et les conditionnements culturels qui affligent le garçon ou la fille de rôles qui n'ont souvent rien à voir avec la réalité profonde de l'être-homme et de l'être-femme. Pensons aussi à l'activité corporelle et sportive qui constitue un atout essentiel pour consolider l'image corporelle et assumer les tensions qui se jouent dans l'univers affectif des adolescents en particulier. Ces exemples montrent que l'école, par tout son cadre de vie, joue un rôle implicite important en éducation sexuelle. Il faut le reconnaître et se soucier tout autant de valoriser ce cadre que d'ajouter à l'horaire des périodes consacrées à l'éducation sexuelle.

8.2
Un enseignement explicite

Il y a place aussi, à l'école élémentaire et à l'école secondaire, pour un enseignement explicite en éducation sexuelle. Cet enseignement n'est pas à concevoir d'abord sous la forme d'un cours magistral. Il convient plutôt d'envisager un ensemble d'activités, d'exposés, d'échanges, de recherches, de rencontres portant sur le sujet de la sexualité. Pareil enseignement exige une méthode souple, proche de la vie, propice à un apprentissage multiforme, incluant les connaissances, la perception sensorielle, le langage corporel, la réflexion, le dialogue, la confrontation des points de vue.

8.3

Il revient au ministère de l'Éducation de déterminer le programme de base en éducation sexuelle et ses principales modalités: objectifs, méthodologie, répartition du contenu selon les divers âges et surtout selon le rythme de croissance

psycho-sexuelle du garçon et de la fille. C'est ensuite la responsabilité des commissions scolaires et des écoles de mettre au point leurs programmes institutionnels, en conformité avec les objectifs généraux, d'une part, et les besoins du milieu, d'autre part. Soulignons l'importance de ce dernier point: les programmes doivent être adaptés aux divers milieux. Il est capital en effet que l'éducation sexuelle respecte les possibilités et les cheminements des groupes, des écoles, des régions, car la situation peut varier considérablement d'un endroit à un autre. On risquerait de tout gâcher à vouloir imposer en ce domaine une démarche uniforme.

8.4 Rappelons qu'il convient d'inscrire ce programme à l'intérieur d'un programme plus général de formation humaine. La sexualité se trouvera ainsi placée dans sa juste perspective: elle constitue un aspect du développement de la personne. En conséquence, il ne saurait être question d'imaginer un programme structuré pour toutes les années et portant exclusivement sur la sexualité. Il faut entrevoir plutôt certains *blocs de cours*, certains *cycles* consacrés à l'éducation sexuelle et présentés aux moments les plus opportuns. Un tel aménagement devrait rendre possible la concertation indispensable entre les responsables de l'éducation sexuelle, les parents, les éducateurs en enseignement religieux et en enseignement moral, les animateurs de la vie étudiante et de la pastorale.

8.5
Le matériel didactique

Il existe déjà un nombre assez considérable d'ouvrages et d'instruments didactiques pouvant servir à l'éducation sexuelle. La production sur ce sujet est quasi pléthorique mais la qualité est souvent inégale. Pour juger de la valeur d'un document proposé pour l'éducation sexuelle scolaire, il convient de considérer notamment les quatre questions suivantes. Est-il adapté à la psychologie de l'enfant ou de l'adolescent? Invite-t-il les jeunes à réfléchir sur leur expérience et à cheminer? Ouvre-t-il sur une perception globale de la sexualité humaine? Permet-il de pressentir les valeurs impliquées dans la vie sexuelle? Chaque instrument pédagogique ne peut évidemment pas tout dire, tout contenir. Qu'il s'agisse d'un livre, d'un film, d'un montage ou d'un schéma graphique, il faut savoir resituer chaque document dans une démarche d'ensemble et surtout tenir compte des possibilités et des limites du médium employé. Chaque instrument n'a pas à remplir à lui seul tous les objectifs d'un programme. Par exemple, tel document sera conçu pour servir de déclencheur, de point de départ; tel autre ne cherchera qu'à illustrer un point particulier. D'une manière générale, en ce domaine de l'éducation sexuelle scolaire, il convient de se montrer exigeant sur la qualité des instruments proposés. De bons instruments faciliteront la tâche éducative.

9

À QUI CONFIER L'ÉDUCATION SEXUELLE?

L'éducateur à qui l'on confie l'éducation à la sexualité doit être informé et compétent en la matière, mais il n'a pas à être un spécialiste exclusivement réservé à cet enseignement. De préférence, on choisira un bon éducateur, connu des jeunes, proche d'eux et capable de témoigner des valeurs. On fera occasionnellement appel à des personnes-ressources, notamment pour assurer le perfectionnement des maîtres en ce domaine.

9.1
À l'élémentaire

Au niveau élémentaire, il est souhaitable que ce soit le titulaire de la classe qui assure l'éducation à la sexualité. Ce choix s'explique en raison, d'une part, du rôle majeur que joue le titulaire pour l'unité et la cohérence de l'activité éducative auprès des élèves et, d'autre part, du fait que l'enfant le perçoit sous le mode d'une figure parentale. Rien n'empêche que ce titulaire fasse parfois appel à des personnes-ressources: parents, infirmiers, infirmières, médecins, animateurs. Mais d'emblée le titulaire demeure la personne la mieux située pour dispenser cette éducation en temps opportun, car l'éducation sexuelle se fait dans le concret de la vie, dans le tissu des relations, au fil des événements et des expériences.

9.2
Au secondaire

Au niveau secondaire, où les professeurs sont habituellement des spécialistes dans la discipline qu'ils enseignent, l'éducation sexuelle sera normalement assurée par l'éducateur chargé du cours sur la formation humaine et sociale. Ce dernier sera éventuellement un spécialiste en animation ou en sciences de l'homme, mais, du moins en ce qui regarde le chapitre de l'éducation à la sexualité, il n'y a pas de raison d'exclure un professeur d'histoire, de biologie, d'enseignement religieux ou de toute autre discipline, pourvu que ce professeur ait la compétence et la densité humaine requises et qu'il soit désireux de donner cet enseignement selon les orientations prévues dans le programme. En tout cas, il faut éviter que la personne chargée de cet enseignement soit "parachutée" et ne rencontre les étudiants que pour ce cours. L'éducation sexuelle sera mieux acceptée des étudiants si l'éducateur est pour eux une personne connue, proche, présente d'une manière autant que possible continue. Sur ce point, le recours à un spécialiste présente un inconvénient sérieux: les élèves risquent de ressentir la sexualité comme un domaine à part, qui exige un cadre et un personnel particuliers.

9.3
Un éducateur compétent

Que faut-il attendre de l'éducateur responsable de l'éducation à la sexualité? On peut ramener à quatre traits les attentes ou les exigences à son égard. Tout d'abord, on s'attend à ce qu'il soit un éducateur compétent, c'est-à-dire une personne qui sache accompagner et soutenir les jeunes dans la recherche

et l'apprentissage de leur identité sexuée, avec tout ce que cela comporte d'avancées et de reculs, de lenteurs et de risques; une personne attentive à ce que pensent les jeunes, à ce qu'ils vivent, à ce qui les inspire en profondeur par delà les comportements reçus et les réactions de façade, une personne qui inspire la confiance et qui facilite la communication, car c'est dans et par cette communication que l'éducateur pourra déchiffrer les besoins des jeunes en regard de l'information sexuelle et de leur cheminement affectif et moral; enfin, une personne bien informée, qui ne se contente pas de l'à-peu-près mais qui sait apporter des informations sérieuses et des orientations sûres.

9.4
Un témoin de valeurs

De l'éducateur chargé de l'éducation à la sexualité, une deuxième qualité est exigée: il doit être un témoin de valeurs. En effet, il intervient comme celui qui convie les jeunes à clarifier leurs désirs, à vouloir grandir comme homme ou comme femme, à choisir d'aimer. Or, tous ces appels résonnent pour les jeunes à travers les bruits de tant d'appels contradictoires et de conflits éthiques qu'ils se sentent souvent impuissants et incertains devant les choix à faire. Ils ont besoin de rencontrer des modèles d'identification qui leur donnent le goût d'une sexualité épanouie et l'assurance d'un amour qui ose se dire. L'éducateur doit donc éviter un double excès: se présenter devant les jeunes avec la froideur du clinicien qui décortique la réalité sexuelle ou tenter de leur imposer sa façon d'être. Il doit plutôt chercher à se situer face à eux d'une manière qui soit signifiante et qui respecte leurs aspirations.

9.5
Un témoin lucide

L'éducateur qui assume l'éducation à la sexualité est appelé à faire preuve d'une grande lucidité. Lucidité face à lui-même d'abord: sa tâche lui demande d'élucider son attitude face à sa propre sexualité et de se montrer capable de dégagement et de distance par rapport à son expérience personnelle. Autrement, il risquerait de revivre avec les jeunes les conflits de son enfance et de son adolescence ou encore de projeter sur eux les conflits encore latents à l'âge adulte. Lucidité face à son groupe d'élèves ensuite: son attitude en tant qu'homme ou femme influe sur l'éducation qu'il souhaite faire et sur les jeunes qu'il accompagne. Il lui incombe donc de vérifier la qualité de sa présence auprès des jeunes car, antérieurement au discours, si cohérent et si correct soit-il, il y a un langage implicite qui les atteint et les interpelle.

9.6
Un témoin serein et vrai

L'éducation sexuelle exige également de l'éducateur une grande limpidité. Devant un groupe de jeunes, il n'est jamais facile de masquer ses préférences et ses options, surtout en matière sexuelle, où enfants et adolescents cherchent avidement des critères de jugement et des points de référence. La transparence s'impose. Elle interdit de se présenter comme le modèle unique à suivre. Elle exclut l'adulte qui joue au grand adolescent incapable d'option fondamentale. Elle demande une chose: que l'éducateur se situe en vérité devant les jeunes, avec la sérénité de celui qui a maîtrisé les peurs face à l'énigmatique sexualité et qui ne tombe pas dans l'autre excès de survalorisation de la réalité sexuelle.

9.7
La formation des éducateurs

Il est indispensable que les enseignants appelés à dispenser l'éducation sexuelle reçoivent une préparation adéquate. Cette formation doit se faire à trois plans. Au plan du savoir d'abord: il y a un ensemble de connaissances qui sont absolument nécessaires. Au plan du savoir-faire ensuite: si l'on veut dépasser le niveau de l'information, il est important que l'éducateur puisse faire cheminer un groupe et sache percevoir les vraies questions des jeunes. Au plan de l'être enfin: l'éducateur doit être capable de clarifier les motivations qui l'animent lorsqu'il donne l'éducation sexuelle. Une formation sérieuse est donc requise. Mais il faut éviter de grossir à ce point les exigences qu'à la fin personne n'osera prétendre rassembler les qualités nécessaires. Les expériences accomplies à ce jour ont montré qu'une attitude première est nécessaire pour le bon déroulement de l'éducation sexuelle: la confiance envers les parents et leur volonté de collaboration, la confiance aussi envers les enseignants et leurs capacités de perfectionnement.

9.8

Il faudra prévoir des sessions et journées de sensibilisation non seulement à l'intention des maîtres chargés d'éducation sexuelle, mais aussi à l'intention de l'ensemble des éducateurs. Car tous les professeurs peuvent être amenés un jour ou l'autre à devenir des éducateurs occasionnels d'une sexualité explicite. A l'occasion de certains sujets, devant une question expresse ou un geste jugé déplacé, tout éducateur peut être appelé soit à donner des informations, soit à porter un jugement de valeur. Il doit pouvoir le faire avec mesure et avec un souci éducatif, tout en renvoyant pour plus de détails aux éducateurs davantage spécialisés.

9.9
Le soutien d une équipe

Pour que l'implantation de l'éducation sexuelle s'effectue sans heurt ni incompréhension, les éducateurs auront besoin de sentir qu'ils ne sont pas les seuls à porter ce souci dans l'école. Ils auront besoin de sentir le soutien d'une équipe responsable qui accomplira un rôle de supervision pour éviter les erreurs d'approche, perfectionner la méthode, établir les concertations préalables, dissiper les malentendus possibles. Cette équipe comprendra des personnes-ressources et devra assurer une bonne animation. C'est toute la communauté éducative qui doit être concernée par l'éducation sexuelle.

apollo
FILMS
ALWAYS
2
FIRST RUN
HITS
ALI MACGRAW RYAN O'NEAL
"LOVE STORY"
JOHN MARLEY RAY MILLAND
THEY ROBBED BANKS
"THE VIOLENT FOUR"
LOVE STORY

10

LES RELAIS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

L'éducation à la sexualité humaine ne commence pas à l'école; elle ne finit pas non plus avec elle. En fait, elle sera toujours la résultante de nombreuses influences et interactions: celles des parents, des éducateurs, des amis, du milieu. C'est pourquoi elle requiert la collaboration de tous, chacun servant de relais éducatif vis-à-vis de l'autre.

10.1 Relais dans les familles

Comme il a déjà été souligné au chapitre 4, l'éducation à la sexualité commence à la naissance et se construit avant tout sur l'équilibre du couple des parents et sur leur manière d'intégrer leur propre sexualité. Tout au long de la croissance, les parents demeurent le relais permanent, prépondérant. C'est pourquoi l'école soucieuse de jouer pleinement son rôle en éducation sexuelle devrait s'efforcer d'établir un lien soutenu avec les familles. Si l'on veut en effet que l'éducation sexuelle scolaire soit acceptée au départ par les parents, si l'on veut surtout que l'intervention de l'école se prolonge dans un dialogue fécond entre jeunes et parents à la maison, il est capital de chercher à établir un réseau de confiance et de communication entre parents et éducateurs scolaires.

10.2

Pour que règne ce climat de confiance, il faudra que les parents soient mis au courant de la nature et des orientations de l'éducation sexuelle scolaire. À cette fin, des rencontres d'information et d'échange avec les éducateurs scolaires seront nécessaires, tout spécialement avant ou après la présentation aux enfants ou aux adolescents des *blocs de cours* ou *cycles* d'éducation sexuelle.

10.3

Ces rencontres doivent notamment permettre aux parents d'exprimer ouvertement leurs réactions face à l'éducation sexuelle scolaire. Certains seront tout heureux de savoir que l'école va enfin assurer une tâche éducative qu'ils jugent importante mais qu'ils n'osent pas eux-mêmes remplir. Ceux-là se sentiront soulagés, mais vraisemblablement ils se montreront peu enclins à collaborer activement avec l'école. D'autres parents manifesteront leurs peurs face à l'intervention de l'école sur ce terrain; ils voudront, à juste titre, s'assurer de la compétence des éducateurs appelés à dispenser cet enseignement, être mieux informés sur son contenu, savoir quelle attention sera faite à la sensibilité individuelle de chaque enfant. Il est probable également que des parents refuseront d'emblée toute intrusion de l'école en matière de sexualité, invoquant qu'il s'agit là d'un champ exclusif à la famille. Autant de réactions qu'il faudra savoir accueillir, comprendre et éventuellement aider à dépasser. Dans les rencontres, parents et éducateurs devront évaluer ensemble les risques de l'éducation sexuelle mais aussi les risques de l'ignorance en cette matière. Ce sera l'occasion d'approfondir le bien-fondé et les orientations de l'éducation sexuelle scolaire, de préciser ses conditions de réalisation et de déterminer les modes concrets

de collaboration entre l'école et les familles. Il ne faut pas se le cacher: l'éducation à la sexualité représente un défi important dans les relations école-famille. Mais elle constitue aussi une chance unique pour une participation réelle des parents à la vie scolaire.

10.4
Relais dans la vie scolaire

L'éducation à la sexualité doit trouver un relais dans l'ensemble de la vie de l'école. Elle appelle tout particulièrement un climat relationnel vrai et engageant. Les jeunes seront probablement plus marqués par le type de relations qui existent entre eux et leurs professeurs que par les cours ou discours sur la sexualité. De même, les valeurs préconisées dans une éducation à la sexualité humaine n'auront chance de se développer chez les jeunes que si elles sont déjà recherchées et promues dans la vie scolaire. Il serait utopique de rechercher l'intégration de la sexualité dans un milieu qui ne favoriserait pas la communication, le respect mutuel, la prise en charge de responsabilité, et ne miserait pas sur la créativité des personnes et des groupes. L'éducation à la sexualité passe par le climat relationnel et humain de toute l'école.

10.5
Relais dans le milieu

Il existe en dehors de l'école des personnes, des organismes, des lieux qui s'intéressent activement à l'éducation sexuelle. Qu'il suffise de mentionner les services de santé, les services sociaux, les centres de services communautaires, les services de préparation au mariage, les mouvements de foyers, les centres de planning, sans oublier les divers mouvements de jeunes. Autant d'effectifs qui assurent les prolongements possibles à l'éducation sexuelle scolaire. Autant de ressources que l'école peut mettre à contribution pour assurer la qualité de son intervention. L'apport de ces personnes et de ces organismes sera utile et profitable dans la mesure où ils s'efforceront de reconnaître les objectifs que poursuit l'éducation sexuelle dispensée à l'école, voudront s'inscrire dans cette visée éducative et ne chercheront pas à l'infléchir. À l'école, faut-il le redire, l'éducation sexuelle ne saurait être abordée sous un angle étroitement pragmatique, informatif ou préventif, mais bien sous l'angle de la croissance de toute la personne.

10.6
Dans la société globale: relais ou écueil?

L'éducation à la sexualité résulte enfin des multiples influences qui jouent dans la société globale. Celle-ci constitue-t-elle un relais ou au contraire un écueil pour une éducation sexuelle authentique? La question doit être posée. Elle interroge toute notre culture ambiante. D'un côté, cette culture met à la disposition des jeunes des éléments de connaissance sur la sexualité que les générations antérieures n'avaient pas et elle a éliminé une méfiance excessive face aux réalités sexuelles. Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que la sexualité est aujourd'hui largement "banalisée" dans une société qui en fait un objet de consommation, un signe de séduction et de pouvoir. Dans la rue, dans les journaux, dans les cinémas, la sexualité est très souvent devenue osée, exhibitionniste, brutale. Aux yeux d'observateurs réfléchis, c'est l'organisation même du travail et l'organisation socio-politique actuelles qui jettent ainsi la sexualité dans l'insignifiance et la facilité. À la valeur de la personne, la société oppose trop souvent les anti-valeurs de la consommation effrénée, du profit et de la domination. La volonté d'éveiller les jeunes aux responsabilités de la sexualité et de l'amour doit s'accompagner d'une réflexion critique sur notre société et les valeurs qui la sous-tendent.